RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Normandie

ZONE DE DISTRIBUTION : ESLETTES

Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.
Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticide(s). Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place ainsi qu'une dérogation préfectorale pour encadrer la mise en oeuvre d'un plan d'actions.
* Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazone desphényl (11), métabolite R417888 du chlorothalonil (3).

Indicateur global de qualité

C

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1641 personnes sur 1 commune (ESLETTES). Le responsable des installations est : « SYN. REGION MONTVILLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « EAUX DE NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE

Cl

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A — Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **15**
Conformité : **93 %**
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

NITRATES

A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **46**
Valeur moyenne : **21,6 mg/L**
Valeur maxi : **28,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **32**
Conformité : **38 %**
Nombre de substances recherchées : **324**
Valeur maxi : **0,35 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811 et 1 autre(s)**

FLUOR

A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **7**
Valeur moyenne : **0,0688 mg/L**
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **18**
Valeur moyenne : **30,8 °f**
Valeur maxi : **33,3 °f**

Édité le **27/05/2025**

UDI **076001665**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN
02.32.18.32.18
ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr